GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

toutes et tous égaux

Mieux accompagner les femmes ayant subi ou subissant des violences

Outiller les professionnels pour mieux agir collectivement face aux violences faites par partenaires ou ex-partenaires

Décembre 2024

Parcours d'Élise

Jeune Maman ayant subi des violences par conjoint (Physique et psychologique)

FOCUS SUR LES CYCLES DE VIOLENCE, LES PROCESSUS D'EMPRISE ET LA PRISE EN CHARGE DES AUTEURS

PRÉFÈTE DU RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

lab archipel
L'INTELLIGENCE COLLECTIVE AU SERVICE DU CITOYEN

LA DITP

La Direction interministérielle de la transformation publique (DITP) pilote **le programme de transformation publique** défini par le Gouvernement pour **une action publique plus proche, plus simple et plus efficace.**

Elle coordonne et appuie l'action des administrations autour de cinq objectifs :

- **diriger l'action publique** par les résultats ;
- **territorialiser** l'action publique ;
- **simplifier** la vie des Français et des agents publics ;
- **assurer l'accès** à des services publics de qualité ;
- **accroître l'efficience** de l'action publique.

En savoir plus :
http://www.modernisation.gouv.fr

Préambule

En 2022, **244 301 victimes de violences** par le conjoint ou ex-conjoint sont enregistrées par les services de sécurité en France, pouvant mener en moyenne à **118 féminicides** et à **759 suicides ou tentatives de suicides** à la suite de violences subies.

Agir pour **« Mieux Protéger et accompagner les femmes victimes de violence »** est une priorité du gouvernement dont se sont saisies les direction régionale et délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE, DDFE) de la région Auvergne Rhône Alpes et du Rhône dans une stratégie commune en janvier 2024.

Des instances tels que le Comité local d'aide aux victimes (CLAV), les réunions de coordination des associations spécifiques, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), les échanges avec les professionnels du territoire, au sein de la métropole de Lyon, ont constaté un manque **d'interconnaissance et d'articulation des acteurs concernés**, ainsi qu'une disparité de maîtrise du sujet pouvant conduire à des **difficultés dans l'accompagnement, le suivi et la prise en charge** des femmes victimes de violences conjugales.

Cela a conduit à une stratégie locale spécifique sur le territoire du Rhône et plus particulièrement sur la Métropole Grand Lyon :

Comment améliorer la détection, l'orientation et l'accompagnement des femmes ?

Pour répondre à ces questions, le pôle Design de la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP), avec le laboratoire d'innovation publique de la Préfecture de région Auvergne Rhône Alpes (Lab Archipel) a réalisé des outils permettant de :
- **rendre tangible le vécu des femmes** victimes au travers d'une modélisation de leurs parcours
- **faciliter la compréhension du rôle** de chaques acteurs
- **identifier les limites d'accompagnement** et les situations bloquantes auxquelles sont confrontés les acteurs
- **essaimer les bonnes pratiques**
- **imaginer collectivement des réponses à actionner ou à expérimenter**

L'objectif visé dans la réalisation de ces outils est de **fluidifier l'articulation** entre professionnels, élus (soin, éducation, social, justice et droit,...) pour mieux accompagner **les femmes victimes de violence par conjoints et ex-conjoints.** autour de la reconstitution des grands jalons de trois parcours de femmes.

Une stratégie départementale innovante

A l'initiative de la Déléguée aux droits des femmes et à l'égalité (DDFE du Rhône) **une démarche projet systémique et collaborative** a été proposée fin 2022, afin d'améliorer l'articulation et la prise en charge des femmes ayant subi des violences par partenaire ou ex-partenaire. Assurer la bonne **mobilisation des acteurs sur le territoire** fut une base solide pour favoriser le travail de coconstruction de la feuille de route départementale.

Une **journée d'intelligence collective** a été constitué le 8 février 2024 avec 60 professionnels et acteurs de terrain issus des domaines de la santé, la justice, l'éducation, le social, la sécurité, en métropole lyonnaise. Cette journée avait pour objectif de favoriser l'interconnaissance entre ces acteurs autour de la reconstitution des grands jalons de trois parcours de femmes.

Suite à cela, des outils de médiation ont été developpé afin de visualiser la complexité du vécu de ces femmes.
Les outils développés agissent avant tout en médiateurs neutres pour **faciliter la co-construction entre les acteurs :**

- Trois sessions de travail plurisectoriels menées avec **les acteurs locaux** en juin, octobre et décembre 2024 permettent d'aboutir à un **ensemble de solutions, qui constituent la feuille de route territoriale** pour améliorer les parcours de femmes victimes de violence par conjoints ou ex-conjoints.

- **Les enseignements dégagés** par la modélisation fine **des parcours des femmes victimes de violences** peuvent également être utilisés pour les **formations et sensibilisation des professionnels** de l'écosystème (corps enseignant, ARS/corps médical,...).

Cette démarche s'inscrit dans une stratégie de lutte contre les violences faites aux femmes qui vise à fédérer, coordonner, articuler et animer les actions mises en place.

UNE DÉMARCHE CENTRÉE SUR LE VÉCU DES FEMMES

Les modélisations de parcours ont été construites sur la base de :

- **Des remontées de terrain** D'associations spécifiques au contact de femmes victimes de violences dans le département du Rhône et la métropole Lyonnaise.
- **La contribution de l'ensemble des 60 acteurs de terrain** (soin, sociale, sécurité, droit, justice, éducation) de la métrôpole lyonnaise présents lors de l'atelier du 8 février 2024, visant à favoriser l'interconnaissance entre les acteurs et coconstruire ensemble les grands jalons des trois parcours.
- **11 entretiens complémentaires** avec différents professionnels
- **Des témoignages et littérature de vécus réels** d'un ensemble de femmes victimes.

C**es parcours représentent les réalités vécues sur le territoire Lyonnais, mais ils peuvent aussi être utilisés comme support d'interaction dans d'autres territoires.**

Les travaux sont composés de 2 outils principaux :

1. Cartographie des acteurs

- Cartographie des acteurs issus du territoire de la metropole de Lyon

Elle représente l'ensemble des acteurs de l'écosystème de la métropole du grand Lyon, elle permet de mettre en commun et de bien connaître tous les dispositifs qui peuvent être mobilisés pour aider les femmes victimes de violences.

Version numérique

Version imprimable

Modèle vierge

2. Trois parcours de femmes

- 3 parcours de femmes [Récits détaillés et analysés]
- Une synthèse des enjeux soulevés

Les enseignements de fonds portent sur les spécificités de chaque parcours. Ils représentent de manière non exhaustive les grandes étapes vécues, **les charges de stress, les liens entre les acteurs et les dispositifs utilisés, des verbatims et des chiffres,** les limites d'accompagnement et les bonnes pratiques, mais aussi l**es parcours de l'auteur et des enfants.**

Le choix des trois personae est basé sur la diversité et la représentativité des situations de femmes réelles, mais il existe de nombreuses autres situations particulières.

PARCOURS D'ÉLISE
Focus sur les **cycles de violences**, les processus d'emprise et **la prise en charge des auteurs**

Vidéo de présentation

Version numérique

Version imprimable

PARCOURS DE MARIA
Focus sur la **détection et l'accompagnement des enfants** et la co-parentalité après procès.

Vidéo de présentation

Version numérique

Version imprimable

PARCOURS DE LÉA
Focus sur **l'emprise et la cyberviolence chez les jeunes**

Vidéo de présentation

Version numérique

Version imprimable

Les parcours sont des outils de compréhension commune du vécu des femmes, construits sous forme de récits pour être accessible à tous.
À utiliser localement en support d'interaction pour faciliter l'interconnaissance et la co-construction entre acteurs d'un territoire.

Ils peuvent être utilisés pour ...

1. ... PARTAGER DE L'INFORMATION, SENSIBILISER OU FORMER

Être sensibilisé sur les parcours des femmes victimes de violences conjugales, dans le but de mieux appréhender les étapes de détection, d'accompagnement et/ou d'orientation des femmes.

à destination des professionnels de l'écosystème
(association, ARS, professionnels de santé, de justice, de sécurité, d'enseignement, etc.)

2. ... SOUTENIR ET FACILITER LA COCONSTRUCTION d'une stratégie départementale ou régionale,

Outiller le passage à l'action

- Dresser le diagnostic de son territoire
- Co-créer les actions et solutions pouvant pallier aux besoins et aux manques identifiés
- Structurer les expérimentations à mettre en place
- Soutenir le déploiement et l'essaimage de la stratégie sur son territoire.

à destination des DDFE et DRDFE

Avec l'accompagnement d'un Lab de région pour la mise en place de sessions de travail de co-construction

Ces outils sont avant tout des supports de médiation et d'enseignements, ils n'ont pas vocation à être reproduits et adaptés à chaque territoire.

Pour aller plus loin...

Contacter votre lab de région ou le pôle design de la DITP
(lien vers atlas des lab mail design)

Parcours d'Élise

Jeune Maman ayant subies des violences par conjoint (Physique et psychologique)

FOCUS SUR LES CYCLES DE VIOLENCE, LES PROCESSUS D'EMPRISE ET LA PRISE EN CHARGE DES AUTEURS

ENSEIGNEMENTS
& AXES DE TRAVAIL

1. Sensibiliser et former les professionnels (milieu professionnel, de santé, de sécurité)

L'appui de l'entourage personnel ou professionnel est nécessaire pour sortir d'une situation de violences. En effet, les femmes **passent à l'action** seulement **lorsqu'elles ont pleinement conscience de leur situation**, dans une situation d'urgence **suite à un évènement déclencheur** (épisodes de violence extrême, visite aux urgences, tentative de meurtre, ...), ou **quand elles se sentent sécurisée** (lorsqu'elles se sentent écoutées, accompagnées)

- Repérer les signaux faibles
- Renforcer la connaissance des acteurs sur ce sujet
- Faciliter l'interconnaissance entre les acteurs
- Sensibiliser le grand public à détecter et orienter vers les acteurs adaptés
- Renforcer la prise de conscience et le pouvoir/ force d'agir de la victime et sécuriser les professionnels dans leur pratique.

42 %
des victimes ont déjà évoqué les violences qu'elles vivent auprès de leurs collègues de travail. [1]

22 %
des victimes de violences conjugales sont détectées lors d'un passage à l'hôpital. [2]

40 %
des violences conjugales démarrent pendant la grossesse. [3]

2. Sécuriser la victime tout au long du parcours

Avant: avec collègues, médecins et famille,
Pendant l'accompagnement: avec la sécurité, la santé et la justice
Après le procès: dans tous les milieux

- En améliorant l'articulation entre les acteurs
- Dans la mise en action des dispositifs,
- En créant de liaisons entre acteurs et en facilitant des binômes de professionnels adaptés

« **Reconnaitre, informer et préserver le lien** pour éviter l'abandon des démarches »
Association

16 %
des femmes victimes déposent plaintes. [4]

« Le fait que l'auteur se sente surveillé peut **aggraver la situation de danger** »
Sécurité

3. Nécessité de prendre en charge les auteurs pour protéger les victimes

La prise en charge des auteurs est encore **rare et volontaire**, par manque de moyens, d'encadrements, et des difficulté de contrôle sur le long terme (hors détention)

- Prendre en charge les auteurs
- Renforcer le suivi et la prise en charge thérapeutique pour provoquer des changements de comportements et éviter les récidives et la vengence
- Atteindre les auteurs en amont des premières violences par la sensibilisation, thérapie, médiation

46 %
des condamnés pour violences conjugales ont des antécédents judiciciaires (récidives ou réitération). [4]

10 %
des auteurs accompagnés par des CPCA en 2022 sont venus volontairement. [4]

« Héberger et soigner l'auteur, c'est **aider et protéger la victime** ».
Métropole

1. CEASE, European Union's Rights, Prévenir l'impact des violences conjugales au travail : Guide à destination des salarié.e.s, sur https://www.fondationface.org/wp-content/uploads/2019/09/Booklet_FR.pdf datant de 2019
2. Damien Cagnard. Faisabilité d'un dépistage systématique des violences conjugales au sein d'un service d'accueil des urgences adultes. Identification des limites et des attentes à la réalisation d'un dépistage systématique des violences conjugales au sein d'un service d'accueil des urgences adultes. Médecine humaine et pathologie. 2020. dumas-02969299, https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02969299/document
3. Dr Murielle Salmona, Mémoire Traumatique et victimologie, Violences conjugales, sur https://www.memoiretraumatique.org/violences/violences-conjugales.html, Aout 2010
4. Observatoire national des violences faites aux femmes Lettre n°19 : Les violences au sein du couple et les violences sexuelles en 2022, sur https://arretonslesviolences.gouv.fr/sites/default/files/2024-03/Lettre-Observatoire-national-des-violences-faites-aux-femmes-Miprof-Mars-2024.pdf datant de Mars 2024
5. Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les Hommes et de la lutte contre les discrimination, Prévenir et lutter contre les violences au sein du couple, sur https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/prevenir-et-lutter-contre-les-violences-au-sein-du-couple, datant de Avril 2022

LES GRANDS JALONS DU PARCOURS DE ÉLISE

2 BIS. Prise en charge anticipée

7 BIS. Récidives

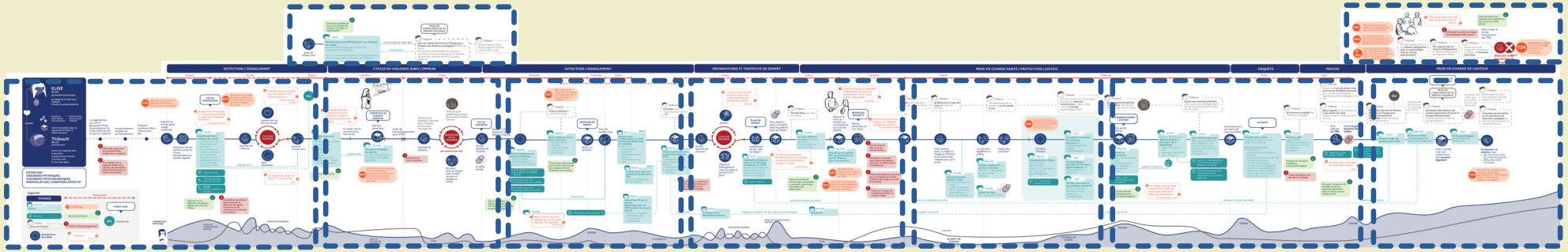

1. Détection au travail des signaux faibles

2. Cycles de violences

3. Détection des violences sur les enfants en milieu hospitalier

4. Tentatives d'éloignement

5. Prise en charge d'urgence

6. Sécurisation

7 . Prise en charge après procès

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Parcours d'Élise

Jeune Maman ayant subies des violences par conjoint (Physique et psychologique)

FOCUS SUR LES CYCLES DE VIOLENCE, LES PROCESSUS D'EMPRISE ET LA PRISE EN CHARGE DES AUTEURS

ÉLISE
32 ans
Assistante de direction

Un bébé de 3 mois avec Thibault
Situation sociale modeste

- Famille et belle-famille très présentes
- Cercle d'amis commun avec Thibault

vivent ensemble dans un appartement dans le centre de Lyon

pacsés

Thibault
36 ans
Commerçant

Connu et respecté dans le quartier : représentation sociale d'un bon mari et d'un bon père

SITUATION :
VIOLENCES PHYSIQUES,
VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES,
MANIPULATION, CHANTAGE AFFECTIF

Légende

PHASES

Domaine
Acteur

Dipositif

Thibault
Action de Thibault

Evènements liés à Elise

Temporalité

15% **Chiffres**

Bonnes pratiques

Limites d'accompagnement

« Verbatim » Auteur

POINT CLÉS

OU — Itinéraire bis

avec Elise / sans Elise — Parcours acteurs

GLOSSAIRE

Association spécifique : association spécialisée sur les violences conjugales, par exemple sur la métropole de Lyon: VIFFIL, CIDFF, Le Mas, AFCCC.

La sage-femme qui suit la grossesse d'Elise soupçonne qu'il y a des violences de la part du conjoint

Difficulté à agir pour les professionnels malgré leurs soupçons

Tout repose sur la capacité d'agir de la victime, peu de dispositifs de prévention au niveau des auteurs

Accouchement : le bébé né prématurément

10% des femmes actives ont déjà été confronté à des violences conjugales ①

Thibault continue d'être violent avec elle

« L'arrivée d'un enfant peut énormément fragiliser un couple ! » Médecin

Sensibiliser davantage les futurs parents aux conflits conjugaux

Reprise du travail après congé maternité

Altération de ses performances au travail, absenthéisme et retards répétés

42% des victimes ont déjà évoqué les violences qu'elles vivent auprès de leurs collègues de travail ②

AVANT LE DÉBUT DES VIOLENCES

prise de rendez vous

social
Rendez-vous avec un conseiller conjugal et familial
- Evaluation de la situation et détection des violences avec au besoin une prise de contact avec une association spécifique (ex: VIFFIL, CIDFF, Le Mas)
- Orientation de Thibault vers le CPCA et de Elise vers une association spécialisée
- En fonction de la dangerosité de la situation un signalement peut être fait au CRIP ou au procureur

10%

s'y re

DETECTION / SIGNALEMENT

15 jours — 6 mois — 2 jours

OU

PRISE DE CONSCIENCE

emploi
Inquiétude d'une collègue de travail
- création d'un environnement de confiance
- la questionne et l'aide à conscientiser sa situation
- informe sur des organismes d'aide
- lui conseille de contacter une association spécifique

Violentomètre

https://arretonslesviolences.gouv.fr/

3919 Numéro d'aide aux victimes de violences conjugales

Sensibiliser les milieux professionnels à détecter les signes d'emprise et de violences et à orienter les victimes

Informer sur la détection de signaux faibles dans tous les milieux

oriente vers

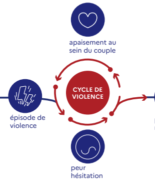

épisode de violence

apaisement au sein du couple

peur hésitation

« Il ne faut jamais oublier que l'on parle d'une histoire d'amour. » Une intervenante sociale

« Je culpabilise, c'est ma faute s'il s'est énervé. » Elise

prise de rendez vous

social
Rendez-vous avec une association d'aide aux victimes de violences intra-familiales :
- écoute
- rassure
- informe sur les options pour sortir de cette situation

Informer et préserver le lien

COURBES DES ÉMOTIONS

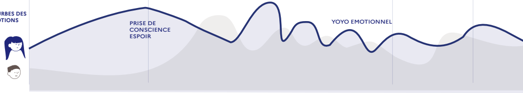

PRÉFÈTE DU RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

lab archipel
L'INTELLIGENCE COLLECTIVE AU SERVICE DU CITOYEN

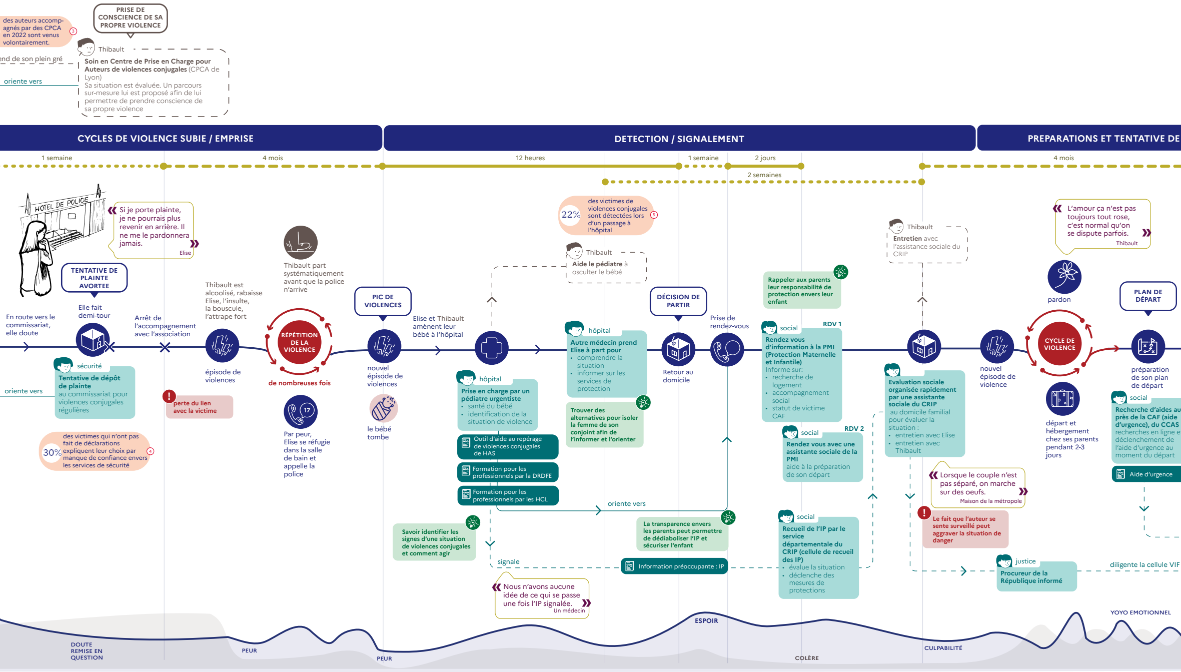

des auteurs accompagnés par des CPCA en 2022 sont venus volontairement. ③

end de son plein gré

oriente vers

PRISE DE CONSCIENCE DE SA PROPRE VIOLENCE

Thibault

Soin en Centre de Prise en Charge pour Auteurs de violences conjugales (CPCA de Lyon)
Sa situation est évaluée. Un parcours sur-mesure lui est proposé afin de lui permettre de prendre conscience de sa propre violence

CYCLES DE VIOLENCE SUBIE / EMPRISE

1 semaine — 4 mois

« Si je porte plainte, je ne pourrais plus revenir en arrière. Il ne me le pardonnera jamais. »
Elise

En route vers le commissariat, elle doute

TENTATIVE DE PLAINTE AVORTEE

Elle fait demi-tour

sécurité
Tentative de dépôt de plainte au commissariat pour violences conjugales régulières

oriente vers

30% des victimes qui n'ont pas fait de déclarations expliquent leur choix par manque de confiance envers les services de sécurité ④

Arrêt de l'accompagnement avec l'association

! perte du lien avec la victime

Thibault est alcoolisé, rabaisse Elise, l'insulte, la bouscule, l'attrape fort

épisode de violences

Thibault part systématiquement avant que la police n'arrive

RÉPÉTITION DE LA VIOLENCE

de nombreuses fois

Par peur, Elise se réfugie dans la salle de bain et appelle la police

DETECTION / SIGNALEMENT

12 heures — 1 semaine — 2 jours — 2 semaines

PIC DE VIOLENCES

nouvel épisode de violences

le bébé tombe

Elise et Thibault amènent leur bébé à l'hôpital

hôpital
Prise en charge par un pédiatre urgentiste
- santé du bébé
- identification de la situation de violence

Outil d'aide au repérage de violences conjugales de HAS

Formation pour les professionnels par la DRDFE

Formation pour les professionnels par les HCL

Savoir identifier les signes d'une situation de violences conjugales et comment agir

signale

« Nous n'avons aucune idée de ce qui se passe une fois l'IP signalée. »
Un médecin

22% des victimes de violences conjugales sont détectées lors d'un passage à l'hôpital ⑤

Thibault
Aide le pédiatre à osculter le bébé

hôpital
Autre médecin prend Elise à part pour
- comprendre la situation
- informer sur les services de protection

Trouver des alternatives pour isoler la femme de son conjoint afin de l'informer et l'orienter

oriente vers

La transparence envers les parents peut permettre de dédiaboliser l'IP et sécuriser l'enfant

Information préoccupante : IP

DÉCISION DE PARTIR

Retour au domicile

Prise de rendez-vous

Rappeler aux parents leur responsabilité de protection envers leur enfant

social — **RDV 1**
Rendez vous d'information à la PMI (Protection Maternelle et Infantile)
Informe sur:
- recherche de logement
- accompagnement social
- statut de victime CAF

social — **RDV 2**
Rendez vous avec une assistante sociale de la PMI
aide à la préparation de son départ

social
Recueil de l'IP par le service départementale du CRIP (cellule de recueil des IP)
- évalue la situation
- déclenche des mesures de protections

Thibault
Entretien avec l'assistance sociale du CRIP

Evaluation sociale organisée rapidement par une assistante sociale du CRIP au domicile familial pour évaluer la situation :
- entretien avec Elise
- entretien avec Thibault

« Lorsque le couple n'est pas séparé, on marche sur des oeufs. »
Maison de la métropole

! Le fait que l'auteur se sente surveillé peut aggraver la situation de danger

justice
Procureur de la République informé

diligente la cellule VIF

PREPARATIONS ET TENTATIVE DE

4 mois

nouvel épisode de violence

« L'amour ça n'est pas toujours tout rose, c'est normal qu'on se dispute parfois. »
Thibault

pardon

CYCLE DE VIOLENCE

départ et hébergement chez ses parents pendant 2-3 jours

PLAN DE DÉPART

préparation de son plan de départ

social
Recherche d'aides au près de la CAF (aide d'urgence), du CCAS recherches en ligne e déclenchement de l'aide d'urgence au moment du départ

Aide d'urgence

DEPART

PRISE EN CHARGE SANTÉ / PROTECTION / JUSTICE

3 jours

Elise réussit à partir s'installer chez ses parents avec son bébé

Thibault
Harcèle Elise pour voir leur bébé

famille
La mère d'Elise la convainc de porter plainte et l'accompagne au commissariat

« On ne comprenait pas vraiment ce qu'il se passait, on pensait qu'ils étaient un peu en froid. »
La mère d'Elise

Rôle primordial de l'entourage, reconnaître et soutenir pour éviter l'abandon des démarches

« Vous ne pouvez pas retirer votre enfant à son père. »
Le policier

Elise et sa mère se rendent au commissariat pour porter plainte

BESOIN DE SECURITE

Elise culpabilise, elle ne porte finalement pas plainte

16% des femmes victimes déposent plainte et 12% déposent une main courante ④

63% des affaires de violences conjugales classées sans suite en 2022 ④

90 000 des gendarmes et policiers sont formés depuis 2019 sur l'accueil des femmes victimes de violences ⑥

1 semaine

! **Les gendarmes formés ne sont pas tous compétents sur le sujet**

Avoir une trame d'audition pour éviter les paroles maladroites et favoriser la prise en charge par un maximum de personnes

Généraliser la mise en lien automatique avec les associations

! **Seulement les démarches finies sont visibles dans les registres et non celles en cours**

! **Attention à l'accueil pour dépôt de plainte (attente, confidentialité, compétence)**

Il existe un «bouton» mis en place dans certain commissariat en cas de difficultés d'attente

1 heure

Thibault
rôde autour du domicile des parents d'Elise

Thibault
se défend et la roue de coups pendant 45 minutes

Elise explose, jette un objet au visage de Thibault et lui donne des claques pour qu'il parte

famille
Interposition des parents d'Elise
- mise en sécurité du bébé
- appel de la police par la mère d'Elise pour stopper la scène de violence

Thibault
est embarqué par la police et **mis en garde à vue**

Les parents appellent la police

sécurité
Arrivée rapide de la police sur les lieux met fin à l'altercation et sécurise les blessées

famille
Garde du bébé par les parents d'Elise

Les pompiers emmènent Elise à l'hôpital

Créer un outils d'évaluation des liaisons traumatiques pour le personnel en première ligne

24 heures

« Si quelqu'un est formé mais qu'il n'est pas compétent il y a de vrais risques. »
Médecin légiste

Arrivée à l'hôpital

hôpital
Hospitalisation d'Elise de nombreux hématomes
6 jours ITT physiques et 15 jours ITT psychologiques.

ITT : Incapacité totale de travail

16% des victimes ayant perçu un certificat d'incapacité totale de travail (ITT) ont porté plainte par la suite ④

Thibault
affirme n'avoir mis aucun coup et parle de **violences involontaires**, il décrit Elise comme **instable** psychologiquement

! **Le retentissement psychologique est très difficile à évaluer à court-terme**

soin
Un médecin constate les violences physiques et s'inquiète pour sa fragilité psychologique

soin
Un psychologue constate les violences psychologiques, de manipulation et d'emprise

soin
Rendez vous avec un psychologue spécialisé pour les situations d'emprise et de violences intrafamiliales

Thibault
porte également plainte contre Elise, lors de son audition de mise en cause

RECONNUE COMME VICTIME

Elise porte plainte

sécurité
Audition au commissariat audition en tant que victime connaissance de la plainte déposée contre elle par Thibault

ISCG + suivi psychologique de la victime

Rôle primordial de l'accompagnement ISCG et psychologique

Créer une généralisation du protocole de lien entre brigade et associations comme dans le Rhône

social
Reconnexion avec une association spécifique via le commissariat
- accompagne dans les démarches
- offre un soutien psychologique
- Prépare au procés

appelle le parquet

parcours d'accès aux aides

parcours d'accès aux aides

pour poursuivre l'enquête

sécurité
Cellule VIF

enquête suite à l'IP

enquête suite à l'IP

toutes et tous égaux

justice
Elise et Thibaut sont **déférés devant le Procureur de la République**
- levée de la garde à vue
- décide d'une CPVCJ pour Thibault

justice
L'aide au victime est sollicité par le parquet pour évaluer les risques encourus et distribuer un TGD

Téléphone grave danger (TGD)

Thibault
placé sous contrôle judiciaire, avec injonction d'éloignement du domicile familiale le temps de l'enquête

justice
sont déférés auprès du JLD (Juge des libertés et de la détention) qui place Thibault sous contrôle judiciaire avec injonction d'éloignement

Injonction d'éloignement du domicile familiale le temps de l'enquête

CPVCJ (Convocation par procès-verbal avec placement sous contrôle judiciaire)

Possibilité d'obtenir un TGD avec ou sans plainte

Elise obtient **un TGD**

Retourne à son domicile avec son bébé

ENQUÊTE

3 mois

Difficultés de prise en charge des auteurs pour une thérapie et un hébergement

« Héberger et soigner l'auteur, c'est aider et protéger la victime »
Un intervenant social

ATTENTE

sécurité
Enquête de la police collecte les preuves pour éclaircir la situation

Recherche de preuves :
- ordinateur
- perquisition de la maison familiale
- auditions amies/amis, famille, collègues de travail
- certificats médicaux
- certificats psychologiques
- expertises psychologiques
- réquisitions des comptes rendus des intervenants sociaux et de santé

« Le risque, tout au long du parcours, c'est de perdre sa confiance dans les institutions. »
Un intervenant social

parcours d'accès aux aides

PROCÈS

1 jour

Thibault
est reconnu coupable de violences conjugales

Au procès, Elise est **reconnue comme victime de violences conjugales**

(BAR) Bracelet anti-rapprochement

Occuper l'auteur en fin d'audience par la signature des document le temps que la victime parte

117 289 mis en cause dans les affaires de violences conjugales traitées par les parquets des tribunaux judiciaires en 2022 ④

13 895 c'est le nombre d'auteurs qui ont été orientés vers les CPCA en 2022 (dont plus de 3 500 ont bénéficié dun suivi psychologique) ③

46% des condamnés pour violences conjuguales ont des antécédents judiciaires (récidive ou réitération) ④

Thibault
écope de **3 ans de prison avec sursis et de 15 000 € d'amende** pour violences conjugales régulières et d'une obligation de soin, il reçoit un **bracelet anti-rapprochement**

Thibault
perd la garde de leur enfant et **a des droits de visite** hebdomadaires dans des lieux neutres

Elise **a la garde exclusive de leur enfant**

« Je continue à avoir peur car il est dans le déni. »
Elise

PRISE EN CHARGE DE L'AUTEUR

12 mois

« Elle l'avait bien cherché, elle m'a poussé à bout. »
Un auteur de violence

Faire constater les violations des obligations, des mesures et des peines

Thibault
Se rend quelques fois à ses **séances obligatoires chez un psychologue mais en annule régulièrement**

sécurité
SPIP est au courant par le CPCA que Thibault ne respecte pas pleinement ses injonctions
Ils le rappellent à l'ordre

Thibault
un soir alcoolisé, rongé par l'injustice et la colère, il **s'introduit chez Elise.**

32% des auteurs de féminicides en 2019 étaient sous l'emprise de substance (alcool, stupéfiants,etc.) ⑦

Elise est le 86ème féminicide de l'année 2023

135 féminicides en 2023 en France dont 96 tuées par leur conjoint ou ex-conjoint ⑧

OU

Thibault
Obligation de soin en Centre de Prise en Charge pour Auteurs de violences conjugales (CPCA de Lyon)
1 fois par semaine

79% des personnes orientées en CPCA ont des enfants ③

participe de plus en plus aux activités du CPCA

PRISE DE CONSCIENCE DE SA PROPRE VIOLENCE

Thibault
Lors des groupes de paroles Thibault devient moteur et apprend à exprimer ses émotions différemment
La prise en charge thérapeuthique lui fait comprendre ses comportements

Les droits de visite avec son enfant se font plus récurrents

ACCEPTATION DE LA SEPARATION

Thibault
devient parrain pour accompagner d'autres auteurs au Centre

Thibault
s'implique et sensibilise sur les questions de violences conjugales au sein de commissariats et de gendarmeries.

social
Accès à l'aide aux victimes de la CAF

logement
Accès à un ASLL Accompagnement social lié au logement

obtention des aides

Elise s'installe avec son enfant dans son **nouveau logement**

soin
Suivi psychologique Qui l'aide à se reconstruire

Atelier casque virtuel (la personne se met à la place de la femme/ enfant/ auteur)

Sa situation se stabilise mais :
- elle continue à faire des crises d'angoisse
- difficultés à faire confiance

72% des victimes déclarent avoir subi des dommages psychologiques «importants» après un épisode de violences conjugales ④

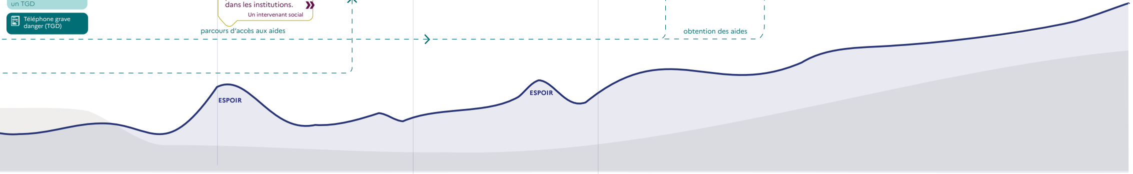

RÉFÉRENCES CHIFFRÉES :

① Le K-binet, *Détection des violences conjugales en entreprise : comment les entreprises peuvent agir*, citation d'après l'enquête de l'association "Violences sexistes et sexuelles au travail", sur https://www.lekbinet.com/blog/detection-des-violences-conjugales-en-entreprise-comment-les-entreprises-peuvent-agir du 23 octobre 2023.

② CEASE, European Union's Rights, *Prévenir l'impact des violences conjugales au travail : Guide à destination des salarié.e.s*, sur https://www.fondation-face.org/wp-content/uploads/2019/09/Booklet_FR.pdf datant de 2019

③ Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les Hommes et de la lutte contre les discrimination, *Prévenir et lutter contre les violences au sein du couple,* sur https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/prevenir-et-lutter-contre-les-violences-au-sein-du-couple, datant de Avril 2022

④ Observatoire national des violences faites aux femmes *Lettre n°19 : Les violences au sein du couple et les violences sexuelles en 2022,* sur https://arretonslesviolences.gouv.fr/sites/default/files/2024-03/Lettre-Observatoire-national-des-violences-faites-aux-femmes-Miprof-Mars-2024.pdf datant de Mars 2024

⑤ Damien Cagnard. *Faisabilité d'un dépistage systématique des violences conjugales au sein d'un service d'accueil des urgences adultes. Identification des limites et des attentes à la réalisation d'un dépistage systématique des violences conjugales au sein d'un service d'accueil des urgences adultes.* Médecine humaine et pathologie. 2020. dumas-02969299, https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02969299/document

⑥ LegiFrance, *LOI n° 2023-22 du 24 janvier 2023 d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur,* sur https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000047046768/2024-06-13 , datant du 26 janvier 2023

⑦ Association Addictions France, *Fiches repères édition février 2022 : violences conjugales et addictions*, sur https://addictions-france.org/datafolder/uploads/2022/03/F-.-REPERES-Les-competences-psychosociales.pdf, datant de février 2022

⑧ Nous toutes, *Mur des Femmage 2023,* sur https://www.noustoutes.org/mur-femmages-2023/ , visite du 31 mai 2024